



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Rapport présenté par Didier DUPRONT, Président du SICTOM du Secteur de Condom

Rapport rédigé le 10 février 2023, à la disposition du public de l'EPCI et dans les collectivités adhérentes, conformément à la loi n°95-101 du 2 février 1995 et au décret d'application n°2000-404 du 11 mai 2000, ainsi que sur le site internet : www.sictomcondom.com

ORGANISATION DU SERVICE PUBLIC ÉLIMINATION DES DÉCHETS MÉNAGERS COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET SÉLECTIVES

Organisation générale :

La composition du SICTOM du Secteur de CONDOM :

Une Communauté d'Agglomération et trois Communautés de Communes pour **54 communes** et **26 761 habitants** soit :

- C.A. GRAND AUCH CŒUR DE GASCOGNE (3 Communes) **1 332** habitants
- C.C. D'ARTAGNAN EN FEZENSAC (15 Communes) **5 912** habitants
- C.C. GRAND ARMAGNAC (10 Communes) **4 641** habitants
- C.C. LA TENAREZE (26 Communes) **14 876** habitants

26 823 habitants desservis au 01 janvier 2021

26 823 habitants desservis au 01 janvier 2020

26 963 habitants desservis au 01 janvier 2019

Les ressources principales du SICTOM sont :

La contribution enlèvement des ordures ménagères (C.E.O.M.) et la redevance spéciale (R.S.).

Les principales tâches du SICTOM sont :

La collecte sur **54** communes des ordures ménagères (OM) et des emballages propres et secs (EPS) pour les particuliers et les professionnels produisant des déchets assimilables aux ordures ménagères, produit en quantité,

La gestion et maintenance des conteneurs en propriété SICTOM,

Le lavage des cuves enterrées, semi enterrées et des colonnes aériennes,

La collecte du verre ménager et le transport vers notre prestataire sur Montréal pour son acheminement vers Albi,

La mise en place et le suivi de la Redevance Spéciale pour les professionnels,

L'information auprès des usagers,

La sensibilisation aux règles de tri,

La veille et la recherche d'optimisation de la collecte.

Le traitement des déchets :

C'est une compétence déléguée au Syndicat Mixte de Traitement des Déchets du Gers (TRIGONE).

Les équipements de Trigone

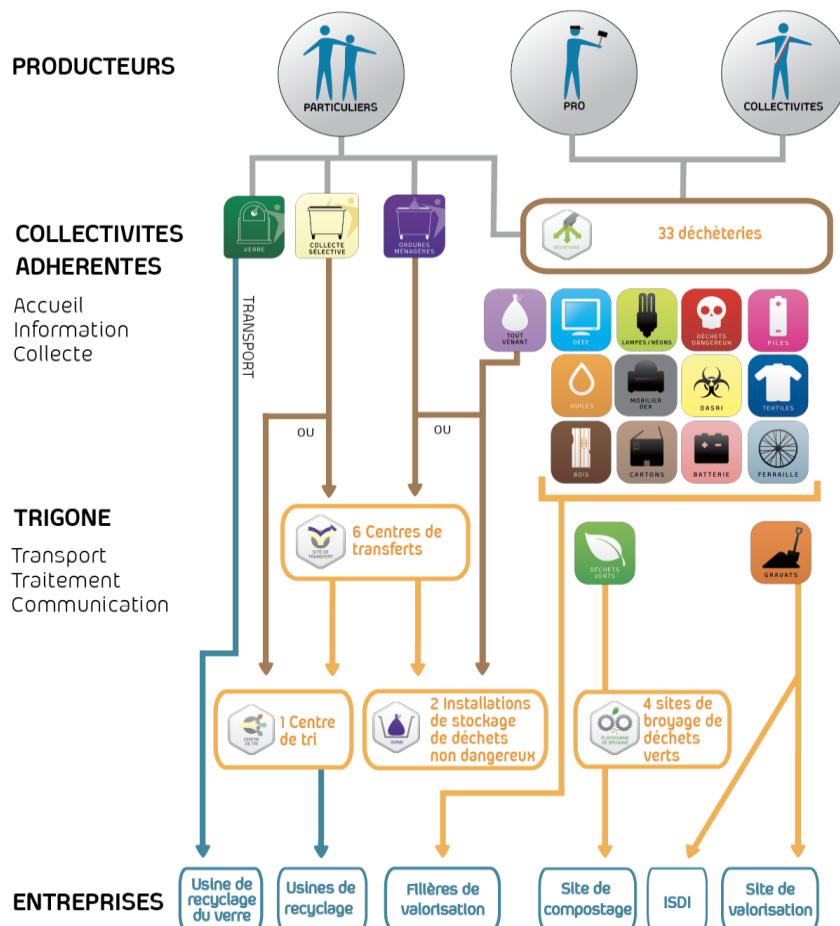
Des investissements importants : **près de 30 millions d'euros depuis 2001**

Le choix a été fait de répartir équitablement la cinquantaine d'équipements sur l'ensemble du territoire des 7 SICTOM et le Grand Auch Cœur de Gascogne.

- 1 centre de tri
- 1 service de transport constitué de 12 camions et d'environ 200 bennes
- 2 installations de stockage des déchets non dangereux (ISDND)
- 6 centres de transfert des ordures ménagères et de la collecte sélective
- 33 déchèteries, qui sont la propriété des SICTOM et du Grand Auch qui en assurent l'accueil et la gestion quotidienne tandis que la gestion et l'évacuation des bennes ainsi que le traitement des déchets (valorisation ou élimination) sont gérées par Trigone
- 4 plateformes de broyage des déchets verts
- 2 installations de stockage de déchets inertes (ISDI)

TRIGONE est financé par les SICTOM, pour l'année 2022, le SICTOM du Secteur de Condom a versé à TRIGONE la somme de **1 584 860,15€ (hors reprise de dettes de 52 945€)** contre **1 506 171,10€** en 2021.

Répartition des missions entre TRIGONE, ses adhérents et ses prestataires



LES MOYENS FINANCIERS DU SICTOM

Les ressources du SICTOM

- CEOM (Contribution d'Enlèvement des Ordures Ménagères) :

Par délibération 2017-21 du 29 novembre 2017, le SICTOM avait décidé qu'à compter de l'exercice 2018, d'appeler auprès des quatre Communautés membres, une contribution destinée à équilibrer son budget, proportionnelle aux bases d'imposition à la TEOM de chacune, notifiées par les services fiscaux pour la même année et pondérées pour les zones spécifiques par le coefficient voté par le Comité Syndical.

Par délibération 2018-28 du 03 octobre 2018 le SICTOM, suite à l'annulation par le Tribunal Administratif de Pau du 18 juin 2018 des délibérations fixant le zonage porte à porte à Condom et les taux différenciés de la TEOM 2017,

Le SICTOM a :

DÉCIDÉ, qu'à compter de l'exercice 2018, d'appeler auprès des quatre Communautés membres, une contribution destinée à équilibrer son budget, proportionnelle aux bases d'imposition à la TEOM de chacune, notifiées par les services fiscaux pour la même année.

Les Communautés de Communes fixant leur Taux de TEOM en fonction de leurs bases notifiées.

Le produit de cette contribution est de **3 049 998€** pour 2022 pour un produit TEOM 2021 de **2 749 993€**.

Les Communautés adhérentes ont fixées respectivement les taux de leur TEOM.

- La Redevance Spéciale :

La collecte des Ordures Ménagères et des Emballages Propres et Secs comprend aussi le ramassage des professionnels (entreprises, commerces, officines, restaurants, campings, collectivités,...).

L'article L2333-78 du Code Général des Collectivités Territoriales n'impose plus le caractère obligatoire de la redevance spéciale.

Le professionnel reste libre d'utiliser ou non les services du SICTOM du Secteur de Condom. Il peut avoir recours à une collecte par un organisme privé. Sur justificatif (contrat et facture), il est exonéré de la redevance.

Par délibération du 02 octobre 2003, le Comité Syndical a voté la mise en place de la redevance au 01^{er} janvier 2004.

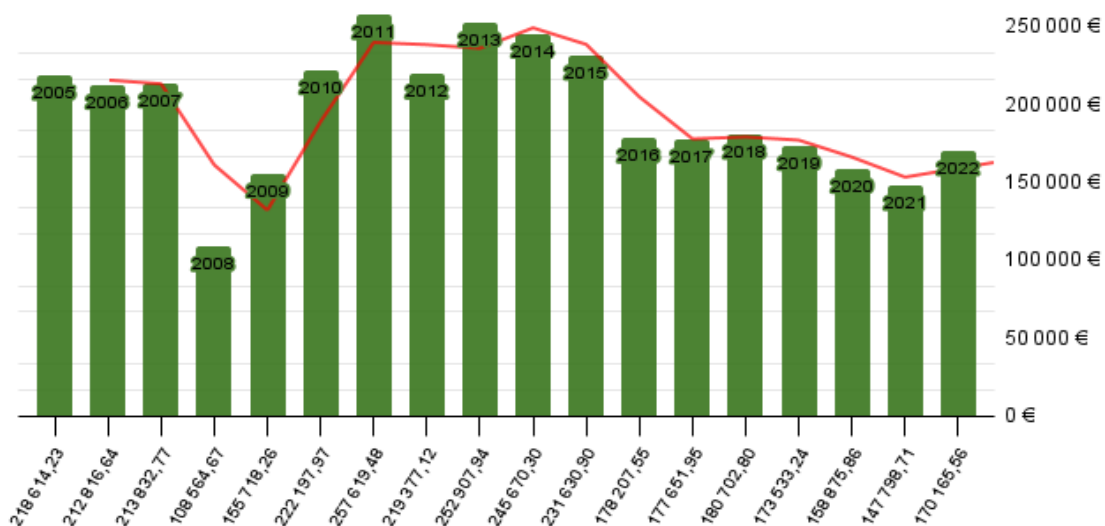
Le Comité Syndical du 08 octobre 2015 a pris une nouvelle délibération sur la redevance spéciale qui est entrée en vigueur au 01^{er} janvier 2016 :

- Un abattement de 132€ pour les professionnels disposant de bacs,
- Le tarif des bacs est maintenu : 0,55€ au 1^{er} passage et 0,275€ au 2^{ème} passage,
- Les forfaits sont organisés en 5 catégories. Deux catégories sont sujettes à la redevance spéciale. Ils passent d'un forfait de 70 € à un forfait de 291,50€ ou 715€.

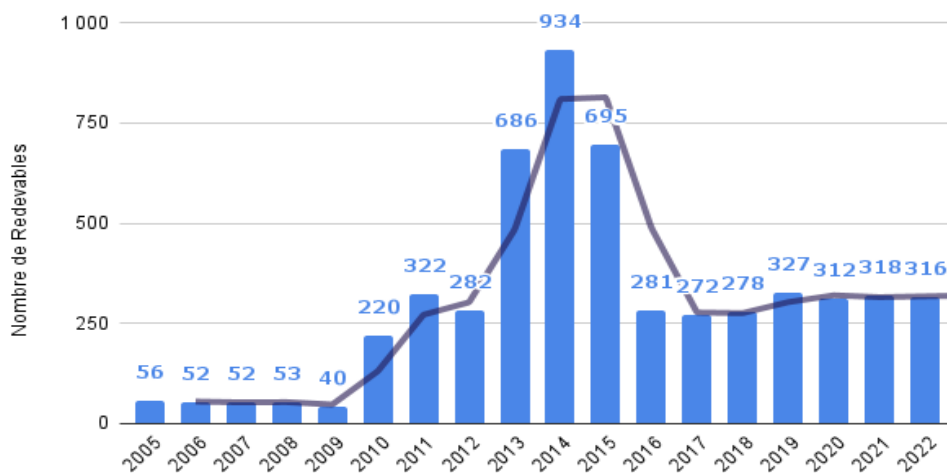
Elle représente en 2022 la somme de **170 165,56€** contre **147 798,71€** en 2021.

Elle concerne **316** redevables en 2022 (**38** dossiers en forfaits, **224** dossiers avec bacs et **54** communes) contre **318** redevables en 2021 (**40** dossiers en forfaits, **224** dossiers avec bacs et **54** communes).

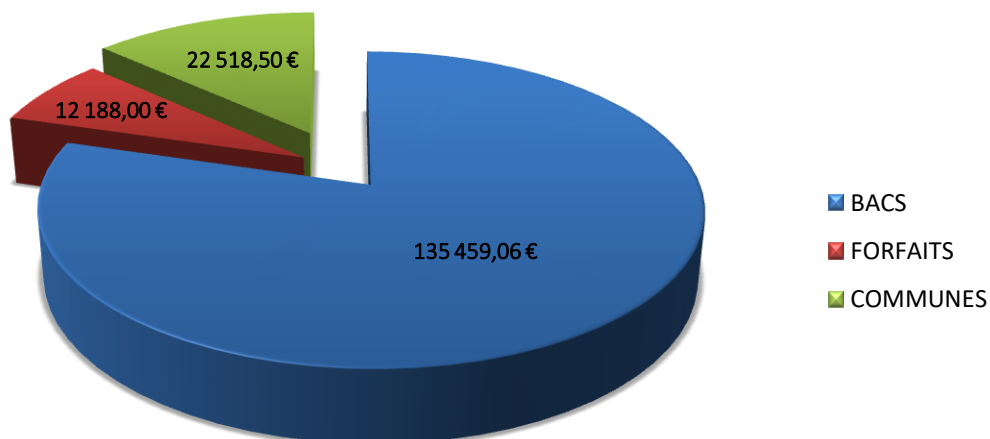
Recettes Redevance Spéciale de 2005 à 2022



Nombre de Redevables de 2005 à 2022



Montant Redevances 2022



LES MOYENS EN PERSONNEL DU SICTOM

Le SICTOM compte au 31/12/2022 :

- 22 agents titulaires à temps complet (dont 1 à temps partiel 90 % et 3 en disponibilité)
- 1 TNC (20/35^{ème}) et 1 TNC (6/35^{ème})

Au cours de 2022, 5 agents en CDD ont été recrutés en remplacement des agents titulaires en congés, représentant 2 555 heures (4 160,70 heures en 2021).

L'absentéisme des agents en 2022 se décompose comme suit :

- 155 jours pour maladie ordinaire (611 en 2021)
- 669 jours d'arrêt pour accident de travail (253 en 2021).
- 16 jours de formation (10 en 2021).
- 120 jours d'absences syndicales (37 en 2021).
- 4 jours garde enfant malade

Congés légaux :

- 568 jours de congés (543 en 2021).

Les coûts de personnel s'élèvent à 888 657€ (charges comprises) contre 817 466 € en 2021.

LE PARC ROULANT

Au 31/12/2021 le parc roulant affecté aux missions du SICTOM est le suivant :

	Kms parcourus en 2022	Kms parcourus en 2021
N°1 BOM	23 362	28 702
N°3 BOM	35 916	20 187
N°4 BOM	3 425	4 825
IVECO grue plateau	4 821	6 335
RENAULT grue CS-580-MK	8 898	8 389
MERCEDES grue	14 972	17 206
RENAULT grue DZ-283-CW	33 318	32 895
RENAULT grue ED-932-KB	33 264	34 352
RENAULT grue FG-473-KQ	34 729	36 341
KANGOO	1 802	6 688
MASTER	3 491	6 771
TOTAL	197 998	214 239

En 2021, **197 998** kms parcourus contre **214 239** kms en 2021 (- **16 241** Km).

La consommation de gasoil est de **110 684** litres en 2022 contre **114 703** litres en 2021 (- **4 019** litres) et représente **201 249,31€** contre **158 431€** en 2021. En 2022, la moyenne du prix au litre est de **1,81€ TTC** contre **1,38€ TTC** en 2021.

Les grosses réparations pour nos camions sont réalisées à Campagne d'Armagnac (garage DUCOS), Saint-Jean-Poutge (garage CASSAGNABERE) et Auch (garage DARTUS). Les petites réparations et l'entretien sont réalisés en interne avec un poste affecté à ces tâches. Les pneumatiques sont changés par l'entreprise Euomaster à Condom.

Les réparations, l'entretien et les pneumatiques représentent la somme de **155 015€** en 2022 contre **144 630€** en 2021 (+ **10 385€**).

INVESTISSEMENT 2022

En 2022, les **dépenses d'investissement** s'élèvent à : **318 218,40€**

Elles se décomposent comme suit :

•	<u>Capital emprunt :</u>	183 622,92 €
•	<u>Frais d'études</u>	500,00 €
•	<u>Immobilisations corporelles :</u>	134 095,48 €
	Informatique	850,00 €
	Colonnes aériennes	
	Cuves béton	
	Conteneurs semi-enterrés	
	Pose semi-enterrés	
	Pose de dalles béton	
	} Immobiliers urbains }	133 245,48 €

DÉCHÈTERIES GÉRÉES PAR TRIGONE DEPUIS LE 01 JANVIER 2019

Quatre déchèteries desservent l'implantation géographique du SICTOM.

CONDOM / VIC-FEZENSAC / VALENCE SUR BAÏSE / MONTRÉAL DU GERS.

Pour rappel : ci-dessous le tableau des horaires des quatre déchèteries de notre secteur.

Vous pouvez également retrouver l'ensemble des horaires des déchèteries ainsi que des informations sur les déchets acceptés dans les déchèteries sur le site internet de Trigone : www.trigone-gers.fr.

Depuis le 01^{er} janvier 2019, les professionnels et les collectivités utilisent la déchèterie mise à leurs dispositions par les établissements DELILE à Condom.

DÉCHÈTERIE de CONDOM			DÉCHÈTERIE de VIC-FEZENSAC		
Route D'Auch Impasse des Pyrénées			Route de Mouchan		
06 26 78 96 96 ou le 06 23 65 69 85			06 26 78 47 39 ou le 06 23 65 69 85		
HORAIREs d'OUVERTURES (Fermée les jours fériés)			HORAIREs d'OUVERTURES (Fermée les jours fériés)		
	MATIN	APRES-MIDI		MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	8h00 à 12h00	13h30 à 17h00	LUNDI	8h00 à 12h00	13h30 à 17h00
MARDI	8h00 à 12h00	13h30 à 17h00	MARDI	8h00 à 12h00	13h30 à 17h00
MERCREDI	8h00 à 12h00	13h30 à 17h00	MERCREDI	8h00 à 12h00	13h30 à 17h00
JEUDI	8h00 à 12h00	13h30 à 17h00	JEUDI	8h00 à 12h00	13h30 à 17h00
VENDREDI	8h00 à 12h00	13h30 à 17h00	VENDREDI	8h00 à 12h00	13h30 à 17h00
SAMEDI	8h00 à 12h00	13h30 à 17h00	SAMEDI	8h00 à 12h00	13h30 à 17h00
DÉCHÈTERIE de MONTRÉAL DU GERS			DÉCHÈTERIE de VALENCE SUR BAÏSE		
Route de Castelnau d'Auzan			Route d'Auch		
06 26 78 18 78			06 25 92 90 49		
HORAIREs d'OUVERTURES (fermée les jours fériés)			HORAIREs d'OUVERTURES (fermée les jours fériés)		
	MATIN	APRES-MIDI		MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	8h00 à 12h00	13h30 à 17h00	LUNDI	8h00 à 12h00	13h30 à 17h00
MARDI	8h00 à 12h00	13h30 à 17h00	MARDI	8h00 à 12h00	13h30 à 17h00
MERCREDI	FERMEE	FERMEE	MERCREDI	FERMEE	FERMEE
JEUDI	8h00 à 12h00	13h30 à 17h00	JEUDI	8h00 à 12h00	13h30 à 17h00
VENDREDI	8h00 à 12h00	13h30 à 17h00	VENDREDI	8h00 à 12h00	13h30 à 17h00
SAMEDI	8h00 à 12h00	FERMEE	SAMEDI	8h00 à 12h00	FERMEE

COLLECTE DU VERRE

211 colonnes (Récup' verre) sont réparties sur l'ensemble des 54 communes. Les colonnes à verre sont collectées en régie et stockées en zone tampon sur MONTREAL-DU-GERS. Un prestataire de service, l'entreprise GTG, est chargé de convoier les tonnages vers le lieu de traitement : SAS BRIANE environnement, à ST JUERY (81160).

106 colonnes de verre semi-enterrées

103 colonnes aériennes

2 colonnes enterrées

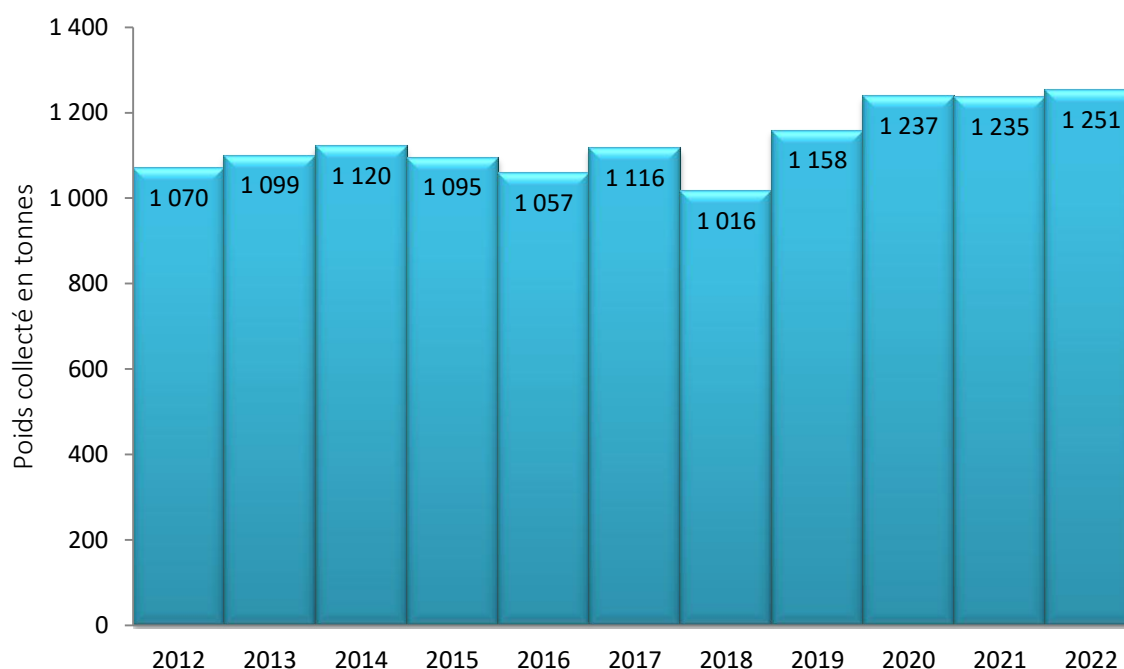
Le verre est collecté en apport volontaire. En 2022, 1 251 tonnes collectées contre 1 235 tonnes collectées en 2021.

Le verre peut être déclaré non conforme, par la présence d'infusibles dans le flux (vitres, pare-brise, céramique, cailloux,...), la tolérance maxi est de 0.01% (100g / tonne).

Si cette tolérance est dépassée, le verre est détourné vers l'enfouissement classique avec un coût supplémentaire.

En règle générale, la collecte est réalisée par le SICTOM toutes les trois semaines environ. Le SICTOM intervient aussi, à la demande, en fonction des fluctuations de tonnages (fêtes/manifestations).

TONNAGE DU VERRE COLLECTÉ DEPUIS 2012



ERREURS DE TRI – CARACTERISATION



Qu'est-ce que la caractérisation ?

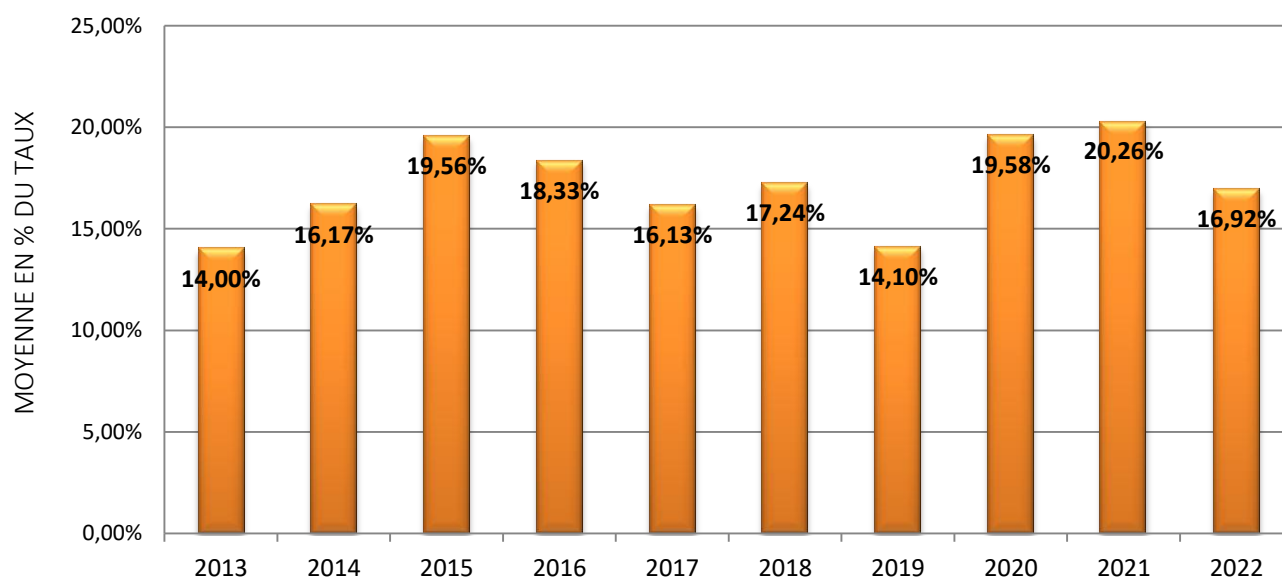
2012 : nouvelles consignes de tri dans le Gers, département précurseur

Il s'agit de prélever un godet de déchets pour remplir un bac de 750L. Le prélèvement du godet se fait aléatoirement parmi les déchets du SICTOM qui arrivent à TRIGONE.

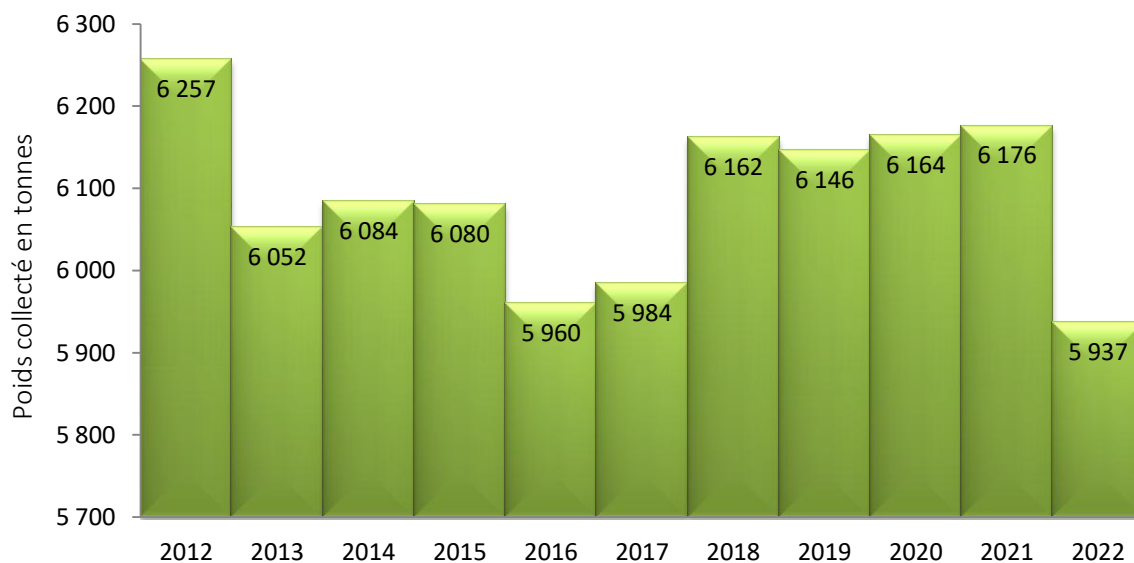
Il s'agit ensuite de trier par matières tous les déchets dans les cagettes, papiers, cartons, aluminium, métal,..., et ensuite de peser les différentes cagettes.

Cette caractérisation permet de déterminer la composition de l'échantillon et d'avoir une vision d'ensemble sur la qualité du tri sur notre territoire.

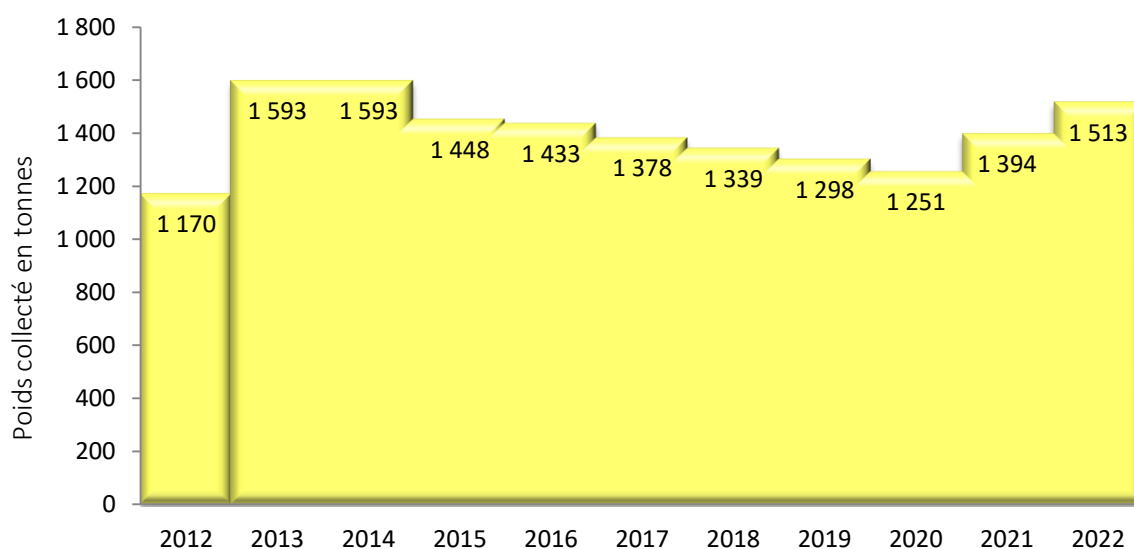
TAUX D'ERREUR DE TRI



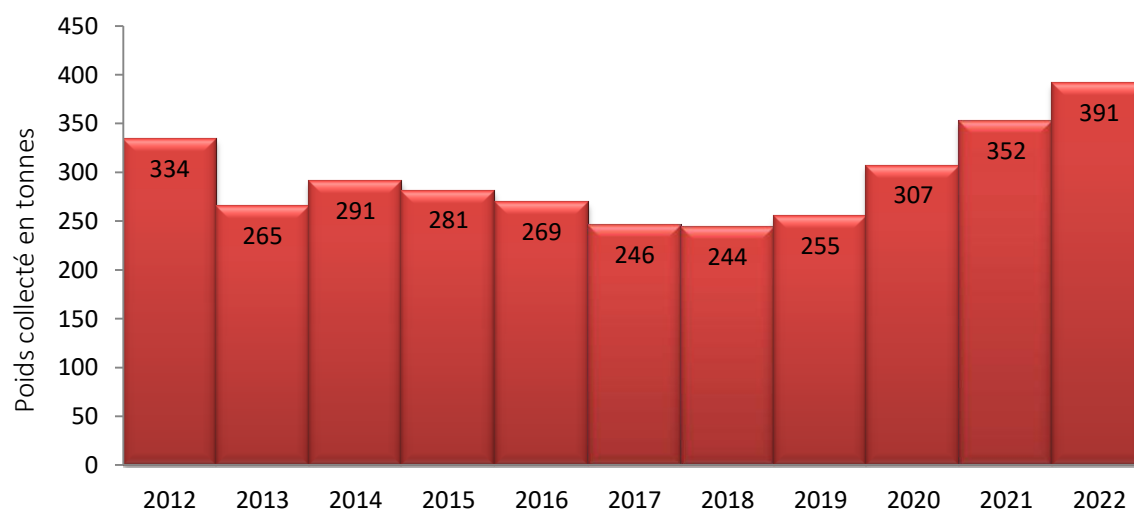
TONNAGE DES OM COLLECTÉES DEPUIS 2012



TONNAGE DES EPS COLLECTÉS DEPUIS 2012



TONNAGE DU REFUS DEPUIS 2012



LES ACTIVITÉS DU SICTOM

Collectes Ordures Ménagères et Emballages Propres et Secs

A partir de l'année 2010, il fut abandonné le choix du ramassage porte à porte avec container individuel 1 fois par semaine pour le ramassage porte à porte 2 fois par semaine pour les ordures ménagères et le maintien d'un ramassage porte à porte 1 fois par semaine pour les emballages propres et secs.

Par la suite, le principe d'une collecte avec des points collectifs de collecte sur des sites a été adopté avec, soit des semi-enterrés, soit des enterrés, soit des colonnes aériennes.

Au 31/12/2022, 99% des communes sont en tout collectif, seule la commune de Condom bénéficie des deux principes de collecte (porte à porte dans une partie de l'agglomération).

- 50 communes/54 sont équipées en partie ou en totalité de colonnes semi-enterrées, enterrées ou aériennes, non équipées : **Beaumont, Fourcès, Larroque Saint Sernin et Larressingle** (dotation bacs 750L).
- 409 colonnes semi-enterrées (OM / EPS / VERRE) soit 126 sites
- 12 colonnes enterrées (OM / EPS / VERRE) soit 4 sites
- 401 colonnes aériennes (OM / EPS / VERRE) soit 155 sites



LES ACTIONS SUR LE TERRITOIRE MENÉES PAR L'ANIMATRICE

Installations de sites de compostage collectifs :

- Vic-Fezensac
- Bonas



Animations sur le tri et le compostage dans les écoles :

- Saint-Puy
- Valence-sur-Baïse
- Gondrin
- Montréal
- Vic-Fezensac
- Castéra Verduzan
- Prévert, Jules Ferry à Condom
- Marambat

Au total, **739** élèves ont été sensibilisés (**263** en 2021).

Action « nettoyage nature » et sensibilisation au tri à la base de loisirs de Castéra-Verduzan (22 élèves)



Visite de déchetterie :

- 20 élèves de l'école de Montréal ont pu visiter la déchetterie de Montréal

Continuité du tri au cimetière :

- Vic-Fezensac

Tri et compostage au Centre de Loisirs :

- 70 enfants sensibilisés au Centre de Loisirs de Condom



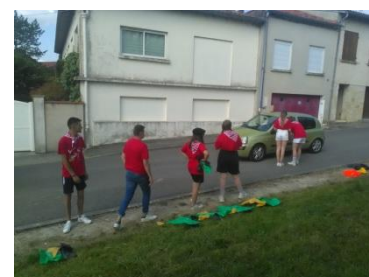
Participation au Marché de la Pépinière à Condom

Sensibilisation au tri des déchets dans les EHPAD :

- EHPAD de Condom (20 personnes sensibilisés)
- EHPAD de Vic-Fezensac (20 personnes sensibilisés)

Distribution de sacs et sensibilisation au tri des déchets auprès des festivaliers, associations et professionnels dans les festivals :

- Festival des Bandas à Condom
- Féria de Pentecôte à Vic-Fezensac



Continuité de la distribution des composteurs individuels aux particuliers :

81 composteurs individuels vendus en 2022 (**132** en 2021).

Pour réserver son composteur, contactez l'animatrice de Trigone par mail, christine.ferro@trigone-gers.fr ou par téléphone au **06.73.41.89.22**.



LE BILAN

L'année 2022 a vu :

- La continuité du nettoyage des semi-enterrés, enterrés et colonnes aériennes,
- La collecte du verre est passé de 4 semaines à 3 semaines,
- La mise en place de panneaux de consignes de tri et contre les incivilités sur les points collectifs,



- Projet de déménagement sur la commune de Gondrin afin de supprimer les transports à vide inutiles (environ une économie de 50 000€ par an). Dossier à l'étude.
- L'installation de conteneurs semi-enterrés et enterrés sur la commune de Condom.

Le SICTOM continue de réfléchir :

- À la rationalisation et l'optimisation des tournées de collecte, qui doivent encore évoluer au gré des circuits et des modes de collecte qui sont aujourd'hui retenus (objectif : suppression de 1 à 2 jours de collecte pour 2023),
- À la maîtrise des coûts,
- À l'amélioration du tri sélectif qui doit être pratiqué par tous, il contribue à la préservation de nos ressources naturelles et donc à une intensification de la communication et de la sensibilisation.

Merci de votre attention.